



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Delémont, le 16 mars 2021

Les Services industriels de Delémont (SID) lancent une plateforme de compensation CO₂

Ici, là-bas et maintenant ! Par ces mots, les Services industriels de Delémont (SID) invitent tout un chacun à compenser ses émissions de CO₂ grâce à leur nouvelle plateforme. En ligne depuis quelques jours, cet outil permet de calculer et de compenser ses émissions de CO₂ par des projets de protection climatique certifiés de la fondation suisse *myclimate*. L'objectif est de participer au changement des comportements personnels pour que chacun puisse contribuer, à son échelle, à atteindre les ambitieux objectifs climatiques visant à contenir le réchauffement climatique.

Depuis une quinzaine d'année, il existe des mécanismes permettant de neutraliser les émissions de gaz à effet de serre en les compensant. Principalement issues de la combustion des énergies fossiles utilisées comme carburant pour les véhicules et comme combustible pour le chauffage, ces émissions sont la principale cause du changement climatique. Des organismes, tels que *myclimate*, proposent de les compenser par le biais de projets d'économie d'énergie ou par la substitution des énergies fossiles par des ressources renouvelables, sachant qu'en moyenne, en Suisse, chaque personne émet 14 tonnes de gaz à effet de serre par année. Un vol Zurich - New York représente par exemple environ 2 tonnes de CO₂ par personne. Sa compensation coûte entre CHF 60.- et CHF 200.-, selon que l'on agisse sur des actions à l'étranger ou en Suisse.

Facile à utiliser, la plateforme lancée par les SID permet de compenser ses émissions en quelques clics, selon différentes catégories à choix. On peut soit choisir la compensation de son empreinte carbone annuelle tous domaines confondus, soit juste celle pour un vol en avion ou un déplacement en voiture, ou encore pour la consommation annuelle de chauffage ou d'électricité de sa maison ou de son entreprise. Il existe aussi la catégorie événement pour compenser les émissions liées à l'organisation d'une manifestation. Les projets de compensation existants sont très variés, ils peuvent concerner l'optimisation énergétique de bâtiments en Suisse, la construction de fours solaires dans un pays en voie de développement ou encore la création d'un chauffage à distance renouvelable. Les SID ont sélectionné deux programmes portés par *myclimate* ; ceux-ci répondent aux critères des labels les plus exigeants en la matière, soit Gold Standard VER ou PlanVivo et remplissent au minimum 10 objectifs de développement durable (ODD) sur les 17 que les Etats membres de l'ONU veulent atteindre d'ici à 2030. Il s'agit d'un projet de reboisement au Nicaragua et un pour la fabrication de fours, efficaces et solaires, à Madagascar. Tous deux ont reçu des prix tels que « Terre des Femmes », « Prix solaire suisse », « Rainforest alliance » ou encore « Eco-Index ». Plus localement, la plateforme permet également de participer à la renaturation des Hauts-Marais en Suisse, pôles majeurs de la biodiversité. En effet, le remouillage d'un haut-marais permet non seulement de stocker le CO₂

dans le sol, mais aussi d'améliorer la gestion des crues, la protection des eaux, le microclimat et le paysage.

Dans la lutte contre le réchauffement climatique, la compensation des émissions est un complément à toutes les autres actions que chacun peut entreprendre à son niveau et en fonction de ses moyens. Les SID ont déjà mis en place plusieurs outils qui permettent de consommer mieux et moins. C'est le cas notamment avec le produit TOPAZE pour la consommation d'énergie, mais aussi les divers programmes de subventions énergétiques - remplacement des chaudières à mazout par des solutions renouvelables ou électromobilité par exemple. De plus, depuis l'an dernier, la Ville de Delémont compense entièrement les émissions de CO₂ produites par le gaz énergie sur son territoire, soit l'équivalent de 16'380 tonnes par an. Pour rappel, la stratégie énergétique communale a pour objectif de supprimer totalement la consommation des énergies fossiles à l'horizon 2050.

Services industriels Delémont (SID)

A propos des SID

Entreprise publique communale fondée en 1914, les Services industriels de Delémont (SID) ont pour mission d'assumer l'approvisionnement de leurs clients en eau potable, en énergie électrique, en gaz et sont en charge de l'éclairage public. Les SID orientent toutes leurs activités en fonction des objectifs du développement durable et de la politique énergétique de la Ville dont ils ont la responsabilité. En 2020, le label Cité de l'énergie Energy Award Gold a été renouvelé avec plus de 80% d'objectifs réalisés. Ce qui place Delémont au 13^{ème} rang des Cité de l'énergie Suisse.

Acteur de proximité dans le domaine énergétique, les SID promeuvent le développement des énergies renouvelables et soutiennent des actions concrètes pour atteindre les objectifs des accords de Paris en matière de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'une société à 2'000 Watts d'ici à 2050.

A propos de myclimate

myclimate est une initiative servant à promouvoir la protection du climat et le développement durable. Basée à Zurich, myclimate développe de nouvelles solutions pour la protection du climat.